



**Avec un abattement définitif :**

☞ Vous avez au moins l'âge d'ouverture du droit et ne remplissez pas l'une des conditions ci-dessus

*Si vous percevez votre pension du régime général, adressez nous la notification d'attribution de cette pension*

Avec la majoration familiale de 10 % :

Vous avez eu ou élevé au moins 3 enfants pendant 9 ans jusqu'à leur 16<sup>ème</sup> anniversaire .....

*Joignez la photocopie de votre livret de famille.*

**● Vous demandez votre Retraite des Auteurs et Compositeurs Lyriques ( RACL)**

- Vous avez au moins 850 points -

**Date d' effet du droit :**

┆┆  
Jour

┆┆  
Mois

┆┆  
Année

**A taux plein :**

☞ Vous avez l'âge de la retraite à taux plein .....

☞ Vous avez au moins l'âge d'ouverture du droit et vous êtes ancien combattant

☞ Vous avez au moins l'âge d'ouverture du droit et vous êtes médicalement inapte au travail

*Joignez, si votre inaptitude a été reconnue par le régime général des travailleurs salariés, la notification d'attribution de votre régime de base.*

**Avec un abattement définitif :**

☞ Vous avez au moins l'âge d'ouverture du droit et ne remplissez pas l'une des conditions ci-dessus

**● Vous demandez votre Retraite des Auteurs et Compositeurs Dramatiques ( RACD)**

-Vous avez au moins 900 points -

**Date d' effet du droit :**

┆┆  
Jour

┆┆  
Mois

┆┆  
Année

**A taux plein :**

☞ Vous avez l'âge de la retraite à taux plein .....

☞ Vous avez atteint l'âge d'ouverture du droit et avez obtenu votre retraite de base à taux plein au régime général des travailleurs salariés :

*Joignez une photocopie de la notification d'attribution de cette retraite de base à taux plein*

☞ Vous avez au moins l'âge d'ouverture du droit et vous êtes médicalement inapte au travail

*Joignez, si votre inaptitude a été reconnue par le régime général des travailleurs salariés, la notification d'attribution de votre régime de base.*

**Avec un abattement définitif :**

☞ Vous avez au moins l'âge d'ouverture du droit et ne remplissez pas l'une des conditions ci-dessus

*Si vous percevez votre pension du régime général, adressez nous la notification d'attribution de cette pension*

Fait à :

le :

Signature :

*La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles L. 114-13 du code de la Sécurité sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal) : La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.*